



# Bilan du repyramidage des enseignants-chercheurs (session 2023)

Bilan d'étape après trois sessions de repyramidage des enseignants-chercheurs, notamment du point de vue des disciplines mais également au niveau de l'égalité femmes-hommes.

Par **RAYMOND GRÜBER** et **PHILIPPE AUBRY**,  
membres du bureau national

Mise en place en 2021, la procédure de promotion interne des maîtres de conférences (MCF) accédant à la fonction de professeur des universités (PU), aussi appelée repyramidage, doit permettre 400 promotions par session jusqu'en 2025. La session 2023, après une double session 2021-2022, s'est terminée en décembre dernier. Tous les décrets de promotion ont été publiés, ce qui nous permet de dresser un bilan des trois premières sessions.

Cette année encore, 95 % des promotions ont été pourvues. Le SNESUP-FSU déplore le choix de certains chefs d'établissement de ne pas promouvoir de candidats en fin de procédure, estimant de leur propre chef que les candidats auditionnés ne remplissaient pas les critères pour être promus PU. Le SNESUP-FSU continue de défendre un repyramidage national passant par le CNU en lieu et place de cette procédure qui laisse une grande latitude au chef d'établissement pour choisir le candidat promu. C'est le moyen le plus simple pour, d'une part, éviter de perdre des promotions et, d'autre part, avoir un bien meilleur équilibre entre disciplines. En effet, une part non négligeable des promotions a concerné les groupes 1, 6 et 7, qui sont pourtant les plus proches de la cible de 40 % de PU parmi les enseignants-chercheurs (EC) – cf. infographie ci-dessous.

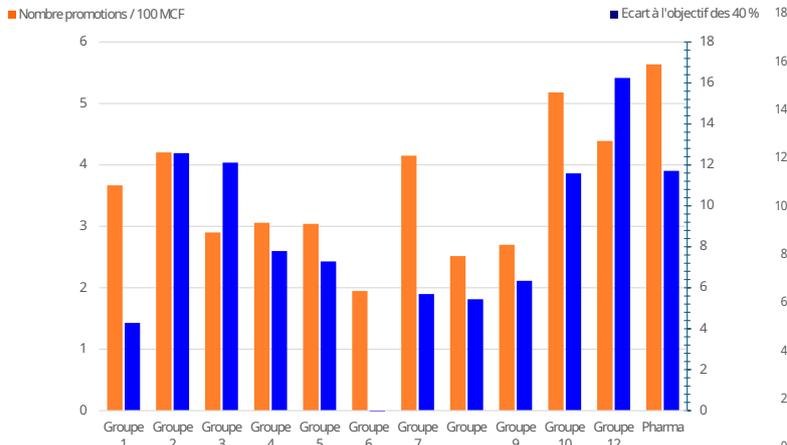
Dans le cas d'un repyramidage national, les promotions pourraient être réparties selon les disciplines en fonction de leur écart par rapport à la cible de 40 % et non pas ouvertes au cas par cas au sein de chaque établissement. Cela aurait un double avantage : tout d'abord, permettre à tous les MCF de candidater indépendamment de leur établissement d'affectation, et ensuite favoriser les sections déficitaires en PU. En nous basant sur le taux de PU dans chacune des sections CNU en 2021, nous avons calculé pour chaque groupe CNU la part qu'il devrait avoir dans le nombre de promotions total pour qu'il atteigne le taux de 40 %. Cette répartition des promotions (*en bleu dans l'infographie ci-dessous*) aurait alors conduit à un plus grand nombre de promotions ouvertes en littérature et langues (groupe 3) et dans le groupe pluridisciplinaire (12), le plus déficitaire en PU.

## MEILLEUR ACCÈS DES FEMMES

L'autre objectif du repyramidage est d'améliorer l'accès des femmes au corps des PU. Comme pour les deux premières sessions, cet objectif a été atteint avec 52 % des promotions accordées aux femmes. Le rythme reste cependant trop faible pour corriger la ségrégation de corps dont sont victimes les enseignantes-chercheuses, notamment lorsque l'on prend en compte l'ensemble des mesures de la LPR, comme les chaires de professeur junior qui sont, elles, pourvues à 75 % par des hommes.

Le SNESUP-FSU continue de défendre un repyramidage national passant par le CNU.

RÉPARTITION DES PROMOTIONS SUR LES TROIS PREMIÈRES SESSIONS



Ce graphique indique pour chaque groupe CNU le nombre de promotions ouvertes pour 100 MCF du groupe et l'écart avec l'objectif.

RÉPARTITION DES PROMOTIONS DANS UN REPYRAMIDAGE NATIONAL VERSUS LES DÉCISIONS LOCALES

